

COMMUNE
DE NYONS

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 29 avril 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de conseillers absents : 2
Nombre de pouvoirs : 6
Date de la convocation : 23 avril 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le VINGT-NEUF AVRIL, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s : Mme Marie-Christine LAURENT - M. Thierry TATONI - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - M. Didier ROUSSELLE - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Jacques MONPEYSSSEN - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - M. Daniel MOUTARD - M. Christian CARRERE - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Florence BOUNIN - Mme Isabelle TEISSEYRE - M. Virgile VAN ZELE

Pouvoirs :

M. Thierry DAYRE, pouvoir à M. Pierre COMBES
Mme Martine BERGER-SABATIER, pouvoir à Mme Marie-Christine LAURENT
Mme Colette BRUN-CASTELLY, pouvoir à M. Didier ROUSSELLE
Mme Nadia MACIPÉ, pouvoir à M. Jean-Jacques MONPEYSSSEN
Mme Marylin FLAMAIN, pouvoir à M. Daniel MOUTARD
M. Erwan ALLÉE, pouvoir à M. Pascal LANTHEAUME

Excusé : M. Yves RINCK

Absente n'ayant pas donné pouvoir : Mme Anne TAILLEUX

Est désigné comme secrétaire de séance : M. Roger VIARSAC

**2024 - 04 - 47 / MARCHES PUBLICS
APPROBATION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'AMELIORATION ENERGETIQUE DU
GROUPE SCOLAIRE DE SAUVE : FORFAIT DE REMUNERATION DEFINITIF**

RAPPORTEUR : M. Jean-Luc GREGOIRE

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT A LA MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE

1. Par délibération n° 2022-09-83 du 06 octobre 2022, le conseil municipal a attribué le marché de maîtrise d'œuvre pour l'amélioration énergétique du groupe scolaire de Sauve à :

Atelier d'architecture Armand & Coutelier (mandataire du groupement solidaire)

Pour un montant HT de : 125 950 €, soit un taux de 9.69% du coût d'objectif (1 300 000 €HT hors prestations supplémentaires éventuelles PSE).

Toutes les PSE ont été retenues par la commission, à savoir :

PSE 1 : Mission OPC pour un montant de 10 400 € HT
PSE 2 : Mission PC incluse dans la tranche ferme
PSE 3 : Etude photovoltaïque pour un montant de 2 880 € HT
PSE 4 : Etude structure pour un montant de 1 500 € HT

Soit un montant total PSE comprises de : 140 730 € HT

2. Conformément à l'article 8.2 du CCAP, la maîtrise d'ouvrage a accepté l'APD (OS 23/RENO GS de SAUVE/81, du 28 novembre 2023) et entériné le forfait de rémunération définitif de la maîtrise d'œuvre sur la base d'un montant total de travaux estimé à 1 700 000,00 € HT en conservant la valeur du taux initial du marché de maîtrise d'œuvre, soit 9,69%. Ce nouveau montant estimatif interagit aussi au niveau de la PSE1 (mission OPC) donc le taux initial est de 0,80%

L'augmentation de l'estimation est de l'ordre de 400 000 € HT par rapport à celle du programme initial de maîtrise d'œuvre et les justifications sont les suivantes :

- Prise en compte du renouvellement complet du réseau de chaleur diagnostiqué incompatible ainsi que les émetteurs avec le mode de production de chaleur dit « basse température »,
- Prise en compte des contraintes réglementaires liées au diagnostic amiante avant démolition,
- Validation de la réalisation de travaux constructifs ossature bois pour les préaux d'entrée de chaque école. (voir tableau annexé des « comparatifs des coûts d'objectifs » suivant l'avancée des missions)
- Intégration de travaux préparatoires en vue d'un chantier en milieu occupé (contrôle d'accès lié au plan Vigipirate)

CONSEIL MUNICIPAL du 29 avril 2024

Commune de NYONS (26110)

3. L'avenant prévoit aussi l'intégration de deux nouveaux prestataires dans le groupement de maîtrise d'œuvre en missions complémentaires :

- Rajout du co-traitant ENOTEA suite à la demande de la maîtrise d'ouvrage, d'intégrer un BET pour la valorisation solaire photovoltaïque (4 550,00 € HT)
- Rajout du co-traitant ARBO CONCEPT suite à la demande de la maîtrise d'œuvre pour une note de calcul dans la construction d'un préau et d'un auvent en bois (3 700,00 € HT)

Compte tenu de ce nouveau coût prévisionnel au stade APD et conformément au CCAP du marché et aux justifications énumérées, la rémunération définitive de l'équipe de maîtrise d'œuvre s'établit à 190 960,00 € HT selon le mode de calcul suivant.

Somme de :

- (mission de base) 1 700 000 € HT X 9,69%, soit 164 730 € HT
- (mission OPC) PSE1 = 1 700 000 € HT x 0,80%, soit 13 600 € HT
- (mission étude photovoltaïque) PSE3, forfait inchangé, soit 2 880 € HT
- (mission étude structure) PSE4, forfait inchangé, soit 1 500 € HT
- Mission complémentaire pour note de calcul des auvents bois, soit 3 700 € HT
- Mission complémentaire pour la valorisation électrique de la production photovoltaïque, soit 4 550 € HT

Soit une augmentation **50 230 € HT**, soit un écart de 35,69 %.

La Commission d'Appel d'Offres du 22 avril 2024 a émis un avis favorable à l'unanimité sur la proposition de cet avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation esthétique et performance énergétique du Groupe Scolaire de Sauve au profit de :

- **ARMAND & COUTELIER ARCHITECTES (mandataires du groupement solidaire).**

pour un montant révisé total de 190 960,00 € HT, soit 11,23 % du coût d'objectif au stade APD (PSE comprise).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
décide

POUR : 27
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- D'APPROUVER l'Avenant 1 au marché de maîtrise d'œuvre pour l'amélioration énergétique du groupe scolaire de Sauve.
- D'AUTORISER M. le Maire à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

Roger VIARSAC
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS




**2024 - 04 - 47 / MARCHES PUBLICS
APPROBATION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR L'AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DU
GROUPE SCOLAIRE DE SAUVE : FORFAIT DE REMUNÉRATION DÉFINITIF**

ANNEXE

TRAVAUX ECO NRJ PROGRAMME MOA	Comparatif des coûts d'objectif Réno SAUVE				
	ESTIMATION MOA	ESTIMATION MOE DIAG	ESTIMATION MOE DIAG	ESTIMATION MOE APS - 5 juillet 2023	ESTIMATION MOE APD 2 - 22 DEC 2023
	Estimation Avril 2022	Estimation Mars 2023	Estimation programme MOA - objectif ADEME Mars 2023	ESTIMATION MOE APS	ESTIMATION MOE APD - 22 dec 2023
1a Isolation par l'ext du bâti en polystyrène graphite	350 000 €	335 000 €	285 000 €	235 000 €	260 000 €
1a Isolation par l'ext du bâti					
1b Isolation en sous face de la toiture (Bâtiment principal) - hors logements	cp 1a	50 000 €	0 €	0 €	0 €
1c Isolation de la toiture (Bâtiment maternelle) - reprise de l'étranché	cp 1a	110 000 €	110 000 €	110 000 €	120 000 €
1d Isolation sous face préau + cave logements	cp 1a	25 000 €	25 000 €	25 000 €	COMPRIS ITE
1e Isolation plancher sur vide sanitaire	cp 1a	0 €	0 €	0 €	0 €
SOUS TOTAL ENVELOPPE EXTERIEURE	350 000 €	520 000 €	420 000 €	370 000 €	380 000 €
Remplacement des menuiseries extérieures SV	150 000 €	130 000 €	130 000 €	155 000 €	165 000 €
Mise en place de brises soleil orientables au sud (coté élémentaire)		30 000 €	30 000 €	40 000 €	0 €
SOUS TOTAL MENUISERIES EXT + PROTECTION	150 000 €	160 000 €	160 000 €	195 000 €	165 000 €
SOUS TOTAL ARCHI	500 000 €	680 000 €	580 000 €	565 000 €	545 000 €
Rénovation du système de production PAC Air/Eau		45 000 €	45 000 €	80 000 €	
Départ régulés par façades		15 000 €	15 000 €	20 000 €	
Distribution fluide thermique (réseau rénové intégralement)				50 000 €	
Emission thermique par radiateur basse température en lieu et place des existants + sondes CO2 connectées pour suivi de la QAI		67 800 €	67 800 €	92 000 €	
Emissions thermique RESTOS par CTA DF assurant le chauffage et le renouvellement d'air	160 000 €	PV : 133000	PV = 133000	0 €	430 000 €
Remplacement et rénovation de la production de chaleur + ECS (logements)		80 000 €	80 000 €	60 000 €	
VMC simple flux dans les blocs sanitaires (+CTA double flux resto 30 000€ au DIAG)		40 000 €	40 000 €	6 000 €	
Production ECS thermodynamique (cuisine) réchauffeurs ou petit ballon élec (douche et salles maîtres)		6 500 €	6 500 €	6 000 €	
SOUS TOTAL CVC	160 000 €	254 300 €	254 300 €	314 000 €	430 000 €
Remplacement des systèmes d'éclairage et reprise plomberie	30 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	83 000 €
SOUS TOTAL COURANTS FORTS FAIBLES	30 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	83 000 €
Centrale photovoltaïque	200 000 €	168 000 €	168 000 €	168 000 €	120 000 €
SOUS TOTAL PHOTOVOLTAIQUE	200 000 €	168 000 €	168 000 €	168 000 €	120 000 €
TOTAL BET	390 000 €	522 300 €	522 300 €	582 000 €	633 000 €
Travaux constructifs (salle polyvalente + bureau)	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	120 000 €
Travaux second œuvre (peinture, faux plafonds...)	110 000 €	110 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €
Travaux aménagement des extérieurs RACINE			250 000 €	100 000 €	127 000 €
Travaux aménagement des extérieurs ARCHI	200 000 €	200 000 €		180 000 €	250 000 €
TOTAL ARCHI DIVERS	410 000 €	410 000 €	410 000 €	440 000 €	557 000 €
TOTAL 1 PROJET APD	1 300 000 €	1 612 300 €	1 512 300 €	1 587 000 €	1 735 000 €
OPTION en moins value					
Suppression remplacement des portes sous préau à l'exception de la P1 (periscolaire)					-15 000 €
Suppression Mobilier (1 cabane - 1 poutre équilibre - 5 plots en bois - 1 table de ping pong)					-10 000 €
Suppression Arrosage					-8 000 €
TOTAL 2 PROJET APD	0 €	0 €	0 €	0 €	1 702 000 €